PV 42 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 3 JUILLET 2013

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevine	AMPE Els	Els.ampe@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	KOKKEN Charlotte	Charlotte.kokken@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
Ville de Bxl – TDV – Espaces Verts	BOUTRY Frédéric	Frederic.boutry@brucity.be
MOBIEL BRUSSEL	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mbhg.irisnet.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	BALAYN Emilie	Emilie.balayn@brucity.be
GRACQ National	NICOLAS Eric	Eric.nicolas@gracq.org
GRACQ Bruxelles	EGGERICKX Guy	Guy.eggerickx@skynet.be
IBSR – Mobilité & Infrastructure	SAILLIEZ Laurence	Laurence.sailliez@ibsr.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
EUCG	NIJS Frans	Frans.nijs@ec.europa.eu
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
CYCLO	DRIESEN Liesbeth	liesbeth@cyclo.org
GAQ	RZEWNICKI Randy	rr@GAQ.be

Excusés :

IBSR	ENGLEBIN Yves	Yves.englebin@ibsr.be
LIGUE DES FAMILLES/GRACQ	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé

2. Bypad

Pour rappel, la méthode Bypad prévoit l'implication des associations cyclistes dans la réalisation du diagnostic et du plan vélo. Or, depuis septembre 2012, il n'y a plus eu de réunion. Celle de décembre 2012 a été reportée et n'a pas encore eu lieu.
Marianne Dandoy rappelle que le plan vélo proposé par Timenco s'appuie sur le plan communal de mobilité. Or, celui-ci n'a pas encore été adopté et sera modifié ce qui risque d'avoir des répercussions sur le plan vélo. Donc, il vaut mieux travailler dans l'ordre logique.
Les cyclistes signalent qu'ils n'ont même pas reçu le diagnostic avec les premières recommandations.
Ils souhaitent qu'on remette le point à l'ordre du jour à chaque commission jusqu'à ce que le plan soit approuvé.
L'Echevine s'engage à l'examiner durant les vacances et à le remettre à l'ordre du jour pour la prochaine commission.

Décisions :

1) ***la cellule mobilité transmettra le diagnostic + premières recommandations aux membres.***
2) ***À remettre à l'ordre du jour de la commission d'octobre.***

3. Plan de stationnement vélo dans le centre-ville

L'Echevine rappelle qu'elle a mis sur le site internet de la Ville les propositions de nouveaux range-vélos pour le centre-ville. Elle encourage à réagir afin de mieux prioriser les demandes et de pouvoir compléter avec d'autres propositions.
http://www.brussel.be/artdet.cfm?id=7898
Eric Nicolas remet en séance une liste de propositions de range-vélos du GRACQ Bruxelles.
L'Echevine n'est pas contre le placement de range-vélos sur les emplacements de stationnement mais elle privilégie les oreilles de trottoirs ou bien les trottoirs quand ils sont suffisamment larges. L'essentiel est qu'ils soient bien visibles.
R. Rzewnicki demande d'ajouter systématiquement 2 arceaux au moins aux stations Cambio. L'Echevine trouve que c'est une bonne idée.
Il est également demandé de prévoir des range-vélos rue du Noyer, du côté de la Ville de Bruxelles. Lors du réaménagement des oreilles, Bruxelles-Mobilité n'en a pas mis.
Etant donné que le code interdit le stationnement en chaussée 5 mètres devant les passages piétons pour la visibilité, pourquoi ne pas en profiter pour placer des U ? Il conviendrait que cela soit systématique même si le stationnement n'est pas en chaussée parce qu'ayant fait l'objet d'un marquage.
En ce qui concerne les box vélos, Roel De Cleen propose de donner la préférence aux demandeurs qui sont prêts à abandonner la voiture. Tout dépend du nombre de demandes.
Cyclo signale que la Ville n'a jamais fait d'appel aux candidats. Les box actuels sont quasiment pleins. Cela ne semble pas nécessaire pour l'instant. Si on en achète des nouveaux on pourrait faire un appel aux candidats pour voir où les mettre et signaler qu'on retiendra par ex. les 50 personnes qui ont répondu le plus vite et qui bien entendu répondent aux conditions du règlement de la Ville.
Décision :
Transmettre la liste des propositions d'emplacements d'arceaux du GRACQ aux membres avec le PV.

4. Propositions de B22/B23

Point reporté.

5. Rues cyclables

Lors de la balade avant la réunion des propositions ont été faites pour d'éventuelles rues cyclables : dans le sens nord-sud les axes rues du Pélican /aux Fleurs et/ou rues St. Pierre/de la Fiancée ; dans le sens est-ouest l'axe Pont-Neuf/Canal/Locquenghien.
Le problème est que ces voiries ne sont pas des ICR et ne sont pas empruntées actuellement par les cyclistes en raison des pavés.
La rue d'Argent : est sur un ICR et avec pavés plats mais pas empruntée (chantier).
Peut-être que le nouvel aménagement de la place des Martyrs en augmentera l'attrait ?
Décision :
Envoyer la présentation faite par le Cabinet De Lille aux communes sur les éléments à prendre en considération pour les rues cyclables et les panneaux B22/B23.

6. Vélo à l'école (J. Dekoster

Vu son absence, remettre à l'ordre du jour de la prochaine commission.

7. Vélo dans les parcs

Le Cabinet El Ktibi indique qu'il est prêt à examiner comment améliorer la prise en compte des cyclistes dans les parcs. Il rappelle que les cyclistes ne sont pas autorisés actuellement. Les associations signalent le règlement nouvellement affiché sur la grille du Parc Royal où il est bien mentionné qu'ils sont autorisés à circuler sur les chemins en dur et les pistes cyclables.
La cellule mobilité rappelle l'incohérence existant entre le règlement général de Police qui effectivement interdit les cyclistes sauf autorisation du collège et le règlement des espaces verts.

Décision:
L'Echevine organisera une réunion en août avec toutes les parties concernées (mobilité/espaces verts/police/associations cyclistes).
Pistes cyclables dans le bois de la Cambre :
Le bureau d'étude a été désigné par le département Travaux de voirie pour réaliser un plan de marquage dans la foulée du réasphaltage. Il est en train de réaliser le diagnostic.
L'Echevine Ampe considère que l'asphaltage des trottoirs pourrait être une solution à discuter avec la CRMS (commission royale des monuments et sites).
L'objectif de l'Echevine est de réaliser des pistes en voirie ET aussi les 2 ICR dans le bois dont le tracé n'est pas encore fixé, du moins pour le nord/sud.
F. Depoortere pense que pour l'ICR nord/sud, il ne doit pas spécialement passer par le bois mais pourrait suivre les voiries du « 8 » côté est.
Décisions :
L'Echevine rencontrera la CRMS et mettra ce point à l'ordre du jour.
Inviter Bruxelles-Mobilité aux réunions avec le bureau d'étude chargé du marquage.

8. Date des prochaines réunions.

Les prochaines réunions sont fixées au 2/10/2013 et 8/01/2014 à 15H30.

Divers :

1. bd Poincaré : Eric Nicolas s'inquiète que finalement rien ne soit fait pour les cyclistes. L'Echevine précise que le collège a remis un avis défavorable au marquage temporaire et souhaite un aménagement définitif avec une vraie piste cyclable en trottoir. La Police n'a pas encore signé les plans remaniés. Roel De Cleen n'est pas contre une piste marquée à court terme mais à long terme, c'est effectivement mieux sur trottoirs.

Prochaine réunion le mercredi 2 octobre à 15h30, salle 12.36